

# L'AÉROSTIER

MAGAZINE MUNICIPAL DE MOISSON-LAVACOURT

N° 74

AUTOMNE 2023





<b>Le mot du Maire et des Maires</b>	<b>P 2 à 3</b>
<b>Travaux et urbanisme</b>	<b>P 4</b>
<b>Vivre ensemble</b>	<b>P 5 à 9</b>
<b>Vie pratique</b>	<b>P 10</b>
<b>Vie scolaire</b>	<b>P 10 à 11</b>
<b>Culture et loisirs</b>	<b>P 12 à 18</b>
<b>Vie administrative</b>	<b>P 19</b>
<b>Une brève histoire</b>	<b>P 20</b>

## Mairie

01 34 79 30 41

Directeur de la publication : Cécile DEBON  
 Rédaction : Carine DECOURTY, Catherine COSNEFROY  
 Maquette : Patrick ARNOLD

Nous remercions les élus et tous nos partenaires qui nous transmettent articles et photos pour alimenter ce journal, ainsi que Franck BUTAYE.  
 Photo couverture © Olivearth

Chères Moissonnaises, chers Moissonnais

Je suis en colère. J'ai reçu au cours de cet été deux lettres de délation anonymes d'administrés sur des points d'urbanisme. Elles m'ont beaucoup attristée. Cette pratique, déjà usitée durant la deuxième guerre mondiale, ferait se retourner dans sa tombe mon grand-père dénoncé par ses voisins puis déporté.

Je vous rappelle que je suis toujours ravie de vous recevoir et de vous écouter chaque mercredi sur rendez-vous.

Quant à leur contenu, et comme je n'ai que ce moyen pour l'évoquer du fait de leur anonymat, je réaffirme ici que je reste impartiale dans mes décisions et mes actions, qu'elles concernent les élus ou les habitants du village.

A cet égard, je profite de cette occasion pour rappeler quelques règles en matière d'urbanisme.

Tout d'abord, chaque habitant se doit de déposer une déclaration en mairie préalablement à la réalisation de tous travaux ou modifications. Il doit attendre l'avis des services municipaux et afficher l'arrêté correspondant pendant deux mois (délai légal de recours des tiers).

Les autorisations sont délivrées en conformité avec le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur depuis 2017. Pour chaque zone définie par le PLU, il existe un règlement différent et adapté. A ce règlement s'ajoutent des contraintes spécifiques normées au plan national par l'Etat, tels le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) et la zone des Espaces de Bois Classés (EBC). De surcroît, le village étant un site inscrit, les Bâtiments de France interviennent également.

D'autre part, lorsque la Mairie découvre des constructions ou aménagements réalisés sans demande préalable de travaux, les propriétaires concernés sont priés de se mettre en conformité avec les textes sous peine

de sanction. Il peut s'agir dans ce cas d'une régularisation à posteriori quand cette démarche reste possible au vu des règlements applicables (PLU, PPRI, etc.). Les habitants de la commune qui se sont fait prendre à transgresser certaines règles d'urbanisme pourraient témoigner de la rigueur de la Mairie dans l'application des lois.. La méconnaissance de certains dossiers d'urbanisme par quelques « épistoliers » anonymes ne devrait donc pas laisser place à des propos comme à des méthodes parfaitement inadaptés.

Chers concitoyens, gardons toujours en mémoire ceci : si certains considèrent la Loi comme un obstacle à leur propre liberté, c'est pourtant la Loi qui garantit la liberté de tous.

J'ai un rêve pour notre village : vivre en harmonie avec notre environnement, avec nos voisins et sans ces incivilités qui gâchent notre quotidien (bruit, saleté, vitesse, stationnement, élagage, impolitesse, infraction d'urbanisme, etc.) et font perdre à mon équipe beaucoup de temps et d'énergie. Que chacun se souvienne donc des raisons qui l'ont conduit à choisir Moisson pour y vivre : un cadre de vie agréable et protégé, un réseau d'échanges riche grâce, notamment, aux associations et à nos commerçants. Cela exige le respect d'un ensemble de règles applicables à tous. Sachons préserver cela autant pour notre plaisir individuel que pour le bien-être de tous.

Pour conclure sur une note plus légère, j'espère que vous avez passé un bel été. C'est l'heure de la rentrée, aussi je souhaite à tous nos écoliers et à leurs enseignants qui ont repris le chemin de l'école une très belle année scolaire.

Je vous remercie de votre écoute et vous laisse maintenant découvrir, au fil de ces pages, les événements passés et à venir de notre cher village.

*« La vie est faite de beaux moments comme de terribles, mais la vie c'est comme un piano, il faut jouer sur les touches blanches comme sur les touches noires pour former une belle harmonie. » Jeanne PETIT (poète).*

Fidèlement, votre maire, Cécile DEBON,  
 et l'équipe municipale.



## Appel des maires de France

Suite aux agressions perpétrées contre des élus ces dernières années, dont celle gravissime contre le maire de L'Haye-Les-Roses ; et dans le contexte d'une France tout récemment en proie à de graves troubles où les symboles républicains ont été ciblés avec la plus grande violence, le Président de l'Association des Maires de France, David Lisnard, avait invité le 2 juillet dernier tous les maires de France à réunir les habitants de leur commune sur le perron de chaque mairie le lendemain, lundi 3 juillet à midi, pour partager l'Appel des maires de France à un retour à la paix civile. J'ai bien entendu répondu à cet appel et invité les Moissonnais à venir témoigner leur solidarité avec les maires agressés ces dernières années. Aujourd'hui je tiens à partager avec vous tous un extrait de cette lettre, dont l'intégralité est accessible ici : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr) et vous communiquer un chiffre émanant du Ministère de l'Intérieur qui évoque une augmentation de 32% des faits de violence signalés entre 2021 et 2022. Ces chiffres ont encore significativement augmenté depuis le début de l'année.



« Nous refusons que notre pays continue de sombrer dans le chaos. Nous refusons de regarder passivement les mairies brûler, les magasins pillés, des domiciles de maires attaqués, tous les Français victimes d'actes injustifiables de dégradations et de violences. Malheureusement, cette situation ne nous surprend pas et les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. (...)

La mort d'un jeune homme tué à Nanterre mardi dernier a soulevé une grande émotion. La justice s'est saisie le jour même de l'affaire et a ouvert une enquête.

Depuis cette date, partout sur le territoire national, nous faisons face à un cycle inouï de violences, que rien ne peut justifier et qui trahit cette légitime émotion en la transformant en une délinquance de droit commun.

Malgré l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, des familles sont mises en danger et doivent être évacuées. Leurs biens personnels sont détruits. Des commerces et des entreprises voient leurs locaux pillés et incendiés. Des maires sont menacés, injuriés ou frappés. Les bâtiments communaux sont saccagés. Ces actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants. (...)

Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays : ils y contribuent chaque jour en agissant au plus près des citoyens. Ils observent avec consternation le déchaînement de violence qu'impose au pays une minorité agissante. Mais, ils ne s'y résignent pas et sont résolus à s'y opposer. (...)

A nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.

Vive la République, vive la France »



## L'application Géoportail

Le portail national de la connaissance du territoire mis en œuvre par l'Institut National Géographique.

Les règles de publicité et d'entrée en vigueur des schémas de cohérence territoriale (SCOT) et des plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU et PLUi) ont évolué à compter du 1er janvier 2023 à la suite de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, article 7. Cet article prévoit en effet que la publication sur le Portail national de l'urbanisme des élaborations ou évolutions des documents précités devient une des mesures de publicité obligatoire pour les rendre exécutoires et donc opposables.

A terme, le service Géoportail a vocation à recueillir l'ensemble des documents de planification (SCOT, PLU / PLUi, carte communale, plan de sauvegarde et de mise en valeur) ainsi que les différentes servitudes d'utilité publique (plan de prévention des risques - PPR -, transports et réseaux -SNCF ou ERDF par exemple-, servitudes de passage tels les cours d'eau, sites classés et inscrits, etc.).

La consultation et le téléchargement de données d'urbanisme sur Géoportail sont librement accessibles pour vous permettre de :

- Localiser votre terrain ;
- Faire apparaître et interroger le zonage et les prescriptions qui s'y appliquent ;
- Consulter et imprimer tout ou partie des documents d'urbanisme ;
- Télécharger des données géographiques ;
- Afficher en superposition des couches d'informations (fond cadastral, photo aérienne...);
- Connaître les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation de son terrain.

L'accès à ce service s'effectue à partir du site de la Mairie de Moisson par le chemin  
« AMÉNAGEMENT, TRAVAUX ET URBANISME / Géoportail »  
ou par [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

# OPÉRATION BERGES SAINES

TOUS ENSEMBLE NETTOYONS NOS BERGES

RETROUVONS ENSEMBLE LA BEAUTE DE NOTRE VILLAGE



Rendez-vous le

**SAMEDI 1  
OCTOBRE**

**A 9H**

**Devant la salle des  
fêtes Maurice  
Moitrier**

*Berges Saines*

### Au programme :

Avant tout, partager ensemble un moment de convivialité.

Ramassage des déchets sur les berges de Seine et les bordures des rues, et nettoyage du chemin du bout du monde avec rotofil et taille-haie (idéalement 3 ou 4 volontaires pour cette partie avec leurs matériels).

S'ensuivra le traditionnel pot de l'amitié.

Les petits comme les grands sont les bienvenus.

N'oubliez pas d'enfiler vos pantalons et de chausser vos bottes et, pour les anciens participants, vos t-shirts Berges Saines.

Gants et sacs poubelle fournis.

Vous pouvez contacter Mr Laurent Delpy au 06 09 31 70 42

Au départ, il y a 12 ans, l'idée de l'Association

«LA SEINE EN PARTAGE» était simple :

que des riverains des bords de Seine prennent leurs bottes, leurs gants, un grand sac et s'arment de courage pour aller ramasser, trier et évacuer les déchets qu'une partie malheureusement grandissante de la société humaine abandonne chaque jour le long des berges de nos fleuves et rivières.

Car au-delà du savoir-vivre, c'est la vie ENSEMBLE et le respect de la nature qui disparaissent, du fait d'une délinquance quotidienne qui s'est considérablement aggravée au fil des années, et ce en dépit de la mise à disposition de déchetteries publiques comme de décrets, sanctions, règlements locaux de tous ordres.

Alors cette année encore, Moisson continue de participer à l'opération « Berges Saines », qui a le mérite de faire se rassembler tous les âges... ce qui n'est plus si fréquent !

Pour les uns, il s'agit avant tout de protéger la nature, pour d'autres de se réapproprier un patrimoine que des peintres désormais mondialement connus sont venus magnifier ; pour d'autres encore de faire œuvre commune.

Cette nature nous a été confiée. Nous en sommes tous responsables.

Alors rendez-vous le 1<sup>er</sup> octobre à 9h  
devant la salle Moitrier à Moisson.

## BERGES SAINES



Les élèves de l'école Alice Bonvalot ont participé à la traditionnelle opération de nettoyage des berges de la Seine, le mardi 13 juin dernier, à l'initiative de Monsieur Delpy, élu de la commune de Moisson, responsable de cette manifestation.

Encadrés par leurs enseignantes, les accompagnateurs des élèves en situation de handicap de l'école, des parents, des bénévoles du comité des fêtes, des élus, les enfants ont sillonné les bords de Seine et ont participé à une belle « chasse aux déchets ».

Équipés de gants, fournis par la mairie, et préparés à la reconnaissance et la durée de biodégradabilité des déchets, ils se sont lancés dans la quête des objets, débris et détritus abandonnés sur nos berges. C'était à celui qui trouverait l'objet le plus insolite, le plus ancien, le plus précieux à leurs yeux ! Une vieille clef rouillée, à laquelle les enfants ont prêté des serrures imaginaires, des jantes de voiture, propices là aussi aux plus belles élucubrations enfantines, des bocaux miraculeusement intacts... Les enfants ont mis de la fantaisie dans cette action a priori plutôt triviale !

Cette opération de prévention de l'environnement s'inscrit dans une démarche civique à laquelle l'école s'est associée. « Rendre les enfants acteurs de la préservation de leur cadre de vie permet indéniablement d'ancrer une culture écocitoyenne responsable précieuse dans le deve-

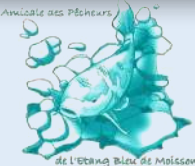
## COMMÉMORATION DU 8 MAI



Encore une belle cérémonie que ce 8 mai 2023.

Merci à vous, aux anciens combattants, aux enfants de l'école et leurs institutrices, aux JSP (jeunes sapeurs-pompiers) de Bonnières-sur-Seine, dont Khalil et Alyssia, deux jeunes Moissonnais, ainsi qu'à leur adjudant-chef LATRON. Merci également aux élus, au personnel communal, et tout particulièrement à Messieurs BEUZEN et KERLEAU pour leur passage de mémoire toujours très émouvant.

## QUE DEVIENT NOTRE ÉTANG BLEU ?



L'association l' « Amicale des Pêcheurs de l'Étang Bleu de Moisson » (APEBM), qui a pour vocation le respect de la nature, la préservation du milieu halieutique et le plaisir de pêcher dans ce bel écrin, s'investit chaque mois pour entretenir l'étang par des opérations de débroussaillage, d'abattage d'arbres morts, de nettoyage du chemin et des postes de pêche.

En 2021, force fut de constater que malgré tous les efforts, de trop nombreuses incivilités, surtout en été, mettaient à mal tout le travail réalisé ainsi que la biodiversité du lieu. La baignade, avec plus de 100 personnes lors de fortes chaleurs, alors même que des panneaux étaient disposés tout autour de l'étang pour interdire la baignade (afin d'éviter les risques liés aux courants de fond), avait contribué à dégrader fortement le site. À cela s'ajoutaient les débris de canettes, de bouées, de couches, les feux au sol... Jusqu'à 40 sacs poubelles étaient ramassés en un week-end malgré la mise à disposition de poubelles tout le long de l'étang.

C'est pourquoi, en étroite collaboration avec la Mairie et la gendarmerie de Bonnières ainsi que les habitants de la commune, il avait été décidé de clôturer l'étang en 2022. Il reste cependant ouvert à la promenade hors période estivale. Ainsi habitants et pêcheurs peuvent profiter pleinement de l'étang. Depuis cette restriction d'accès, nous constatons une évolution du plan d'eau où la biodiversité s'est multipliée. C'est un milieu riche de nombreuses espèces aquatiques mais également d'écrevisses, signe que la qualité de l'eau est très bonne.

Et la faune, protégée des attaques de chiens non contrôlés par leurs maîtres, s'est aussi développée avec l'apparition de plusieurs portées de canetons et de poules d'eau.



L'association continue d'entretenir la population piscicole au travers d'opérations de rempoissonnement. Ainsi une tonne de carpes, 300 kg de gardons et 70 kg de brochets peuvent profiter en toute tranquillité de l'étang.

La gendarmerie intervient avec parcimonie en verbalisant les quelques personnes sans droit de pêche s'introduisant sur l'étang en période estivale.  
Site : [amicaleetangbleumoison.fr](http://amicaleetangbleumoison.fr) Tél : 06 64 09 14 95



## BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ



Dans l'après-midi du 8 juillet dernier, suite à un orage, un arbre avait obstrué la route de la Roche-Guyon vers le cimetière en direction de Freneuse.

Parce qu'ensemble nous sommes plus forts, un bel élan de solidarité a permis de dégager la route et de mettre en sécurité les habitants après 2h30 de travail.

Merci à nos administrés : Christian, Baptiste, Manu, Élise et Mika.

Merci aux élus : Camille, Yvan et Yannick,

Sans oublier notre agent communal Jean-Marie, ainsi que Martial et William de l'entreprise MOULIN

# INCIVILITÉS

Dans chaque village, la cohésion sociale et le vivre-ensemble sont des valeurs essentielles pour favoriser une atmosphère sereine et harmonieuse. Malheureusement, les incivilités, qu'elles surviennent en plein jour ou au cœur de la nuit, perturbent cette quiétude et mettent à mal le tissu social. Cet article évoque les incivilités diurnes et nocturnes qui peuvent survenir dans un village et l'importance de les combattre collectivement pour préserver la qualité de vie de la communauté.

En plein jour, les incivilités peuvent revêtir différentes formes : déchets abandonnés dans les espaces publics et dépôts sauvages, tags sur les murs, stationnements abusifs, horaires incongrus où tondeuses et autres engins sonores gâchent la tranquillité d'un quartier, comportements irrespectueux envers autrui, pratique du quad ou de l'enduro dans des zones non autorisées, VTT-istes qui ne savent pas mettre pied à terre quand ils croisent des piétons sur un chemin étroit... Voilà autant d'exemples d'actes altérant la paix du village. Ces gestes détériorent le cadre de vie des habitants comme des visiteurs et donnent à tous le sentiment d'un manque de considération envers la communauté.

La nuit venue, les incivilités peuvent prendre une tournure plus inquiétante. Les rassemblements bruyants, les fêtes prolongées, les rodéos motorisés, et les dégradations de biens publics ou privés perturbent le sommeil des riverains et génèrent un climat d'insécurité qui risque fort de creuser encore le repli sur soi.

Toutes ces incivilités ont un impact significatif sur la vie du village au quotidien et dans la durée ; car accumulées au fil des jours et des années elles peuvent engendrer un climat de méfiance entre les habitants, favoriser l'isolement social, pénaliser l'économie locale. Le sentiment d'appartenance à une communauté se fissure alors inévitablement. Sans parler de la dégradation du cadre de vie qui ne peut que diminuer l'attrait du village pour chacun (habitants, visiteurs et nouveaux résidents).

Des actions concrètes peuvent être entreprises, telles que la mise en place de campagnes de sensibilisation, la création d'espaces de dialogue pour laisser chacun exprimer ses préoccupations, la promotion d'activités sociales pour renforcer les liens entre les habitants ... en y incluant les jeunes générations qui feront le « Moisson de demain ». Combattre l'incivilité constitue un défi majeur à relever pour la préservation de toute vie d'une communauté, quelle qu'elle soit.

Si les compétences du maire ont été renforcées en 2019, lui donnant plus de pouvoirs de police, autrement dit de sanction, pour autant les autorités locales peuvent parfois se sentir démunies face à un individualisme qui occulte de plus en plus souvent l'intérêt général. Le sentiment général d'abandon du côté desdites autorités comme du côté du citoyen risque alors de creuser une incompréhension réciproque. Moisson ne veut pas de cela. C'est une des raisons qui l'ont fait opter cette année, dans un premier temps, pour la mise en place d'un système de vidéo-protection. Cela n'exclut en rien le projet d'une réflexion participative.



## VIDÉO PROTECTION

En mars 2023 un dispositif de vidéoprotection a été mis en service à Moisson-Lavacourt. Neuf caméras ont été implantées sur le terri-

toire de la commune, principalement aux entrées et dans le centre du village.

Le coût total des travaux est de 46.232 € HT dont 80% ont été pris en charge par la DETR (\*).

Les images enregistrées par les caméras sont conservées 30 jours au maximum (sauf cas de flagrant délit, enquête préliminaire ou information judiciaire) et sont consultables par la Gendarmerie après dépôt de plainte.

L'autorisation préfectorale autorisant ce dispositif porte le numéro 78-2021-05-18-00014

(\* ) Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



## L'eau... Un bien vital à préserver

La plateforme « VigieEau » a été lancée mardi 11 juillet 2023 par le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu, alors que 68 % des nappes phréatiques étaient trop basses.

Dans notre région, nos nappes phréatiques sont encore sous les normales de saison, les pluies intervenues depuis mi-juillet n'ayant pas suffi à les remplir complètement. Nous devons désormais tous faire attention à notre consommation d'eau.

Avec [vigieau.gouv.fr](http://vigieau.gouv.fr), chacun peut être informé sur sa situation locale tout en accédant aux conseils les plus appropriés.

**Nous consommons 148 litres d'eau potable par jour et par personne !**

### Répartition de la consommation

- 39% - Se laver
- 20% - Aller aux WC
- 12% - Laver son linge
- 10% - Faire la vaisselle
- 6% - Cuisiner
- 6% - Laver sa voiture ou arroser son jardin
- 1% - Boire
- 6% - Divers



Source : Ademe



**Estimer votre consommation d'eau annuelle**

[Découvrez le calculateur Cieau !](#)

### Comment réduire votre consommation d'eau ?

En plus des restrictions, l'adoption des éco-gestes est un bon moyen de préserver les ressources en eau et d'éviter que la situation s'aggrave. Voici quelques exemples d'habitudes à prendre pour limiter sa consommation d'eau à l'échelle individuelle.

🏠 A la maison 🏡 A l'extérieur

 <p><b>En évitant de laisser couler l'eau du robinet,</b> <small>J'économise 10L d'eau par minute en moyenne !</small></p>	 <p><b>En prenant des douches de 4 à 5 minutes plutôt que des baigns,</b> <small>J'économise 100L d'eau à chaque fois !</small></p>	 <p><b>En optimisant l'usage des appareils de lavage en lançant mes machines à plein,</b> <small>Je diminue le nombre de cycles de lavage.</small></p>
 <p><b>En installant des mousseurs d'eau sur mes robinets,</b> <small>Je réduis de 50% la consommation d'eau de mon robinet.</small></p>	 <p><b>En installant une douchette économe dans la salle de bain,</b> <small>Je réduis de 75% la consommation d'eau lors de la douche.</small></p>	 <p><b>En identifiant et réparant les fuites,</b> <small>J'économise jusqu'à 100L d'eau par jour. Pour cela, je relève mon compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté c'est qu'il y a une fuite.</small></p>

« L'intelligence c'est la capacité de s'adapter au changement. » Stephen Hawking

## GUIDE DES BONNES PRATIQUES

« Ah mais je ne comprends pas ... »

Nous sommes nombreux à avoir un jour fait la désagréable rencontre avec un chien qui fonce vers nous, ou vers notre chien, et son maître qui nous dit « N'ayez pas peur, il est gentil ! ». Souvent vraies, ces belles paroles ne sont pas toujours vérifiées. Alors a-t-on raison de se méfier ? Un « gentil chien » peut-il devenir dangereux ?

Dans Moisson, certains chiens, faute de surveillance ou de jardins parfaitement clôturés font régulièrement « le mur ». Plusieurs agressions sur d'autres chiens se sont produites. Un chien s'échappe de son jardin en passant une clôture trop basse ; un autre finit un jour par renverser une clôture inadaptée à sa force ; un autre encore passe un portail mal fermé ; un autre est tenu en laisse par une personne qui, ni physiquement ni par l'autorité, ne le maîtrise : la laisse est lâchée, le chien file sur le vôtre et là tout est possible : soit l'animal ne voulait que jouer mais vous avez tout de même eu la peur de votre vie ; soit c'est l'affrontement ou pire.

Tous les chiens, même affectueux, pacifiques et bien éduqués, peuvent à un moment donné se montrer dangereux si l'arrivée d'un événement vient déséquilibrer leur « zone de confort ». Plusieurs facteurs sont à l'œuvre dans la dangerosité d'un chien :

La **maladie** ou des blessures rendent le chien vulnérable et donc plus réactif. Un **handicap** comme la consanguinité (25% des chiens de race) peut rendre votre chien agressif. Si les éleveurs commencent à être sensibilisés à ce problème, des générations de sélections génériques malheureuses, hélas, perdurent pour créer un « chien parfait ». La **socialisation**, si elle n'est pas complète (12 semaines), le chien n'aura pas correctement acquis les codes propres à son espèce et pourra alors avoir de mauvaises réactions. De même, un **sevrage prématuré** peut provoquer des troubles comportementaux, dont l'agressivité, à l'âge adulte. Ne parlons pas du **chien violenté** qui finira la plupart du temps par se retourner contre les humains un jour ou l'autre, les enfants étant les premiers à « trinquer ».



Enfin, un mode de vie inadapté aux besoins naturels du chien crée inévitablement de la **frustration** qui peut rapidement le rendre dangereux. Ex : adopter un chien ayant besoin de beaucoup se dépenser et ne jamais ou trop peu le sortir signifie lui donner un environnement contre nature. Ce chien, lorsqu'il échappe à la surveillance de ses maîtres, a toutes les chances de s'attaquer au vôtre.

Un chien « gentil » avec ses maîtres ne sera donc pas nécessairement « gentil » avec un autre humain, ou avec des congénères.

Un chien « gentil » ne signifie pas « chien équilibré ».

Un chien « gentil » peut donc, selon les situations, devenir momentanément dangereux.

Il est important de ne pas confondre la dangerosité avec la méchanceté. La

dangerosité naît de situations inappropriées, alors que la méchanceté n'est jamais acquise chez la gente canine.

Un chien bien dans ses pattes et bien éduqué constitue un point essentiel du « vivre ensemble ». Or nombre de propriétaires de chiens se méprennent ou ignorent leurs devoirs, tant envers leur animal qu'envers leurs concitoyens. Les responsabilités du propriétaire face à une morsure, une divagation, des déjections dans les rues du village ou des troubles du voisinage répétés se diluent souvent dans une attitude de déni. Il est essentiel d'adopter les bonnes pratiques au quotidien. Outre les soins basiques à lui apporter, il nous faut aussi ramasser ses déjections sur la voie publique ; le tenir en laisse en ville. Et en pleine nature le tenir en laisse en période de reproduction et de nidification des bêtes sauvages. Et s'il est sans laisse s'être assuré qu'il réponde parfaitement au rappel (un rappel parfait ne souffrant AUCUNE exception) ; lui faire porter une muselière si le chien est en catégorie 1 ou 2 ; etc ...

Le propriétaire d'un chien est responsable juridiquement du bien-être de son animal comme des éventuels dégâts ou accidents qu'il pourrait commettre (article 1243 du code civil). Nous vous invitons à consulter notre « GUIDE DES BONNES PRATIQUES » à la page « MA COMMUNE/NOS AMIS LES BÊTES » sur le site de la mairie : [www.moisson.fr](http://www.moisson.fr)

- Merci à tous de votre vigilance.

## RECRUTEMENT D'UN PILOTE et d'un MATELOT pour le Bac entre Lavacourt et Vétheuil

L'activité de notre Bac pour la saison 2024 nous fait rechercher :

- Un **PILOTE** : Le candidat devra avoir le **permis fluvial** (permis bateau de plaisance option « eaux intérieures moins de 20 mètres ». L'ASP (Attestation de Sécurité des Passagers) ou le certificat ENP (Expert en Navigation avec Passagers) sera un plus.

- Un **MATELOT** : Pas de qualification particulière requise mais l'ASP (Attestation de Sécurité des Passagers) ou le certificat ENP (Expert en Navigation avec Passagers) sera un plus.



Ces vacances couvriront l'ensemble des week-ends sur la période mi-avril/mi-octobre 2024. Salaire majoré les dimanches et jours fériés.

Pour plus de renseignements contacter la Mairie de Vétheuil au 01 34 78 13 18



## PETIT MARCHÉ NOCTURNE



Notre petit marché a débuté il y a déjà 3 ans !  
Il est devenu « nocturne » et se prolonge chaque soir,  
avec un dîner-concert sur la place Guerbois.  
Il perdure cette année, grâce à vous, avec un thème mensuel ...

### Petits souvenirs...

Tout d'abord, une pensée particulière pour Stan qui nous accompagnait encore lors de notre petit marché en mars dernier

- **14 avril** : Spécial dédicaces avec le *Chef Pinon* pour ses livres : « On the rocks ! » et « Match nul » et Brigitte Levi pour son livre de recettes « Ma table d'hôtes ».  
Merci à Serge pour sa présence à nos côtés.

- **12 mai** : Découverte de nos hébergements touristiques à Moisson & Lavacourt

Avec les stands de Serge, Sébastien, Carolina, Michel, Maï et Bibou.

Isabelle et Patrice de la crêperie nous avaient préparé un bel apéritif.

- **9 juin** : Troc'Fringues avec nos fidèles petits commerçants & artisans du marché nocturne ... Le Miel, les Huiles d'olive, le jambon ibérique de Sébastien et Carolina. Les Rhums arrangés et accras de Serge. Les Soupes d'été, petits gâteaux et Chutneys de Bibou. Les créations et bijoux de Céline, les plantes de Michel, les nems de Maï.

Et tout ça, comme d'habitude, en musique grâce à tous nos musiciens : Julien, Valentine, Pascal, Poupousse, François, Hervé, Daniel et Hubert !

Et merci à Bertrand pour les repas des musiciens au Café de la place.

### « Save the date »

Marché nocturne de la rentrée :



**8 septembre 2023 de 18h à 23h**

Toujours Place Guerbois.

Avec Apéro & repas sur le thème  
France - Nouvelle-Zélande

jeux interactifs sur le rugby (avec petits lots à gagner),

Et la danse du « Haka Moissonnais »

(Oui ....c'est une première & c'est à Moisson !!!!)

On compte sur vous !!!



La nouvelle déchetterie de Freneuse  
a ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Elle est située 7 chemin de la République à Freneuse.

Elle est réservée exclusivement aux habitants des communes membres de la Communauté de Communes des « Portes de l'Île de France », dont Moisson.

L'accès en est possible uniquement sur présentation d'une carte d'accès fournie par le secrétariat de la Communauté de Communes.

Cette carte est attribuée sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Le titulaire de la carte de déchetterie, ou son conjoint, doit être propriétaire du véhicule ou du véhicule de fonction d'une société.

Dans notre précédent AÉROSTIER, nous vous en indiquions déjà les modalités de fonctionnement. Cependant n'hésitez pas à consulter le site

[www.ccpif.fr/la-dechetterie/](http://www.ccpif.fr/la-dechetterie/)

vous y trouverez, entre autres informations, les horaires, la liste de tous les déchets autorisés et l'endroit où s'adresser en cas de doute, les nouvelles consignes, etc.

## TRI DES DÉCHETS

Ce qui va changer !

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, chaque usager devra trier ses bio-déchets à la source, autrement dit ne plus jeter ses déchets de cuisine dans la poubelle des ordures ménagères mais dans un COMPOSTEUR.

Cette obligation est dictée par une nouvelle mesure de la loi AGEC (« Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire ») qui impose le recyclage et la mise en place de nouvelles filières de tri/recyclage. La CCPIF, qui a en charge la compétence « Collecte & Recyclage des déchets », communiquera (après le vote du Conseil Communautaire) les conditions d'obtention des composteurs, individuels ou collectifs, rendus obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour chaque foyer sur l'ensemble du territoire national.

Cette mesure permettra de réduire la quantité de déchets envoyés à l'incinération et ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

La loi AGEC du 10 février 2020 (article 58) intègre des mesures destinées à préserver la biodiversité et à réduire les déchets en sortant de l'économie linéaire (produire, consommer, jeter). Sa mesure phare est la fin du plastique jetable d'ici 2040.

<https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets>





## PARKINGS DE LA GARE

Les BORNES DE PAIEMENT installées sur les PARKINGS DE LA GARE de BONNIÈRES S/SEINE seront en fonctionnement à partir du 1er octobre 2023.

La plateforme de gestion des parkings est d'ores et déjà active sur le site de la CCPIF : [www.ccpif.fr](http://www.ccpif.fr)

Plusieurs types de tarification seront disponibles :

- Abonnement gratuit (pour les porteurs du Pass Navigo annuel) : sa mise en place peut prendre 1 mois avant d'être effective pour le mois calendaire suivant.
- Abonnement payant : sa mise en place peut prendre jusqu'à 3 heures avant d'être effective.
- Forfait à la journée : paiement directement aux bornes situées sur les parkings.

Aide pour la gestion des abonnements : [franceservices@ccpif.fr](mailto:franceservices@ccpif.fr)

## ENTREPRISES

### GARAGE P.K SERVICES AUTO

M. Paolo ALEXANDRE, Moissonnais depuis 2012, installé sur le site de Lavacourt depuis 2018, a ouvert son garage en février 2023.

Si son garage est implanté à Guerville, il assure, outre les services proposés classiquement par tout garage, un service supplémentaire gratuit aux habitants de la Boucle : outre les services de réparation proposés, il offre à ses clients de récupérer leur véhicule à leur domicile et de le leur rapporter le soir, une fois les réparations faites.

Mise à disposition d'un véhicule de prêt possible.

[p.kservicesauto@gmail.com](mailto:p.kservicesauto@gmail.com)

01 30 42 55 02 et 07 87 59 65 04



### Société LEGUET

Notre Boucle de Seine s'est dotée cette année d'un nouveau professionnel de la couverture et de la zinguerie : la Société LEGUET, gérée par Newton BOCKHORN et Meghan ESSONO, installée depuis quelques mois au 21 route de La Roche-Guyon à Moisson. Cette entreprise est née il y a une dizaine d'années dans le Grand Est et exerce désormais dans les Yvelines... « un peu par amour » nous dit Meghan, sa co-fondatrice.

La sté LEGUET intervient sur l'entretien des toitures, le nettoyage ou le remplacement total d'une couverture, la modification de l'existant comme la pose de Velux ou la création de chiens assis ; mais aussi sur tous types de travaux d'intérieur (rénovation, revêtements muraux, sols, ...).

Tous leurs services ICI : [www.Leguetartisans.fr](http://www.Leguetartisans.fr)

L'entreprise LEGUET est joignable aux 06 11 51 69 60 & 06 60 14 04 67 et par mail : [artisans.leguet@gmail.com](mailto:artisans.leguet@gmail.com)



## CANTINE SCOLAIRE

Notre cantine a ouvert ses portes pour un test en conditions réelles, les 29 et 30 juin puis 6 et 7 juillet derniers.

Les enfants ont validé à l'unanimité sa mise en place qui sera donc effective dès le 4 septembre 2023.

Certains ajustements ont été effectués cet été et un « Espace Détente » a vu le jour permettant aux écoliers de lire, se reposer ou encore jouer aux cartes ou à divers jeux de société.



N'hésitez pas à contacter la Mairie pour toute donation de jeux correspondant à la tranche d'âge 8-11ans !

Cette nouvelle organisation :

- permet aux enfants de disposer d'une réelle pause méridienne de deux heures puisque disparaît ainsi la contrainte des transports en bus ;
- fluidifie la circulation routière ;
- contribue à limiter l'empreinte carbone ;
- supprime le coût du « Transport du midi » pour les familles.



## L'ÉCOLE AU MUSÉE

Le 30 mai dernier, une classe de l'école a visité l'exposition «le Néolithique dans la Boucle de Moisson» en présence de Benjamin Roman. L'exposition et les explications de Benjamin ont eu beaucoup de succès.



« Nous avons appris plein de choses sur l'histoire de notre village, sans avoir l'impression de travailler. »



La fête de fin d'année de l'école élémentaire Alice Bonvalot a donné lieu à une belle représentation de sa chorale accompagnée par les musiciens de l'orchestre de la Musique de la Police Nationale, le mardi 20 juin dernier, à la salle Maurice Moitrier.

Préparés tout au long de l'année par leur professeur de chant, Madame Jobin, ils ont entonné le répertoire des « P'tits loups du Jazz », orchestrés par 35 musiciens du prestigieux ensemble.

Ce projet musical ambitieux a permis aux élèves de découvrir différents instruments de musique, leur fonctionnement, leur maîtrise, d'entendre des pièces musicales jouées par différents ensembles (quartet de saxophones, quintette de cuivres, percussions). Au mois de janvier dernier, ils ont pu se rendre sur le lieu de répétition des 130 musiciens qui composent l'orchestre, à la caserne de CRS de Vélizy.

L'orchestre a été rejoint par deux amis Moissonnais, François, pianiste qui a apporté sa généreuse contribution à ce projet et Laurent qui a sonorisé le spectacle.

A l'issue de la représentation, les enfants ont reçu leur traditionnel « livre de prix » désuet - mais si attendu ! - récompensant symboliquement leur année scolaire, par les élus des trois communes du regroupement pédagogique intercommunal. Les élèves de Cm2 ont été gâtés : une belle calculatrice pour leurs années collèges !



Cette soirée exceptionnelle rassemblant la communauté éducative, enseignantes, élèves, familles, élus, s'est poursuivie par un barbecue champêtre convivial, organisé par les parents d'élèves.

Mères et grand-mères d'élèves avaient pour l'occasion fait une très belle surprise aux enfants et aux maîtresses en décorant la salle de manière féérique, accrochant notes de musique au plafond, réalisant des décors de théâtre sur le thème de la musique.

Un grand moment d'émotions partagées, de reconnaissance pour les enseignantes et de joie pour tous. La soirée s'est terminée par le tirage de la tombola organisée par l'école, à laquelle de généreux donateurs avaient contribué : l'Auberge de la Boucle, le golf des Boucles de Seine, la base de l'Île aux loisirs, ViNails à Bennecourt,

l'entreprise Active Automatismes de Moisson, la société Swaparts & dip de Neauphlette, la céramiste Florence Cotterel, le restaurant Le Mandarin de Bonnières, l'entreprise Chantavent de Bonnières, le Sequana de Moisson, le Spaquana de la Corniche à Rolleboise, l'agence Axa de Freneuse.

De quoi rêver et financer de nouveaux beaux projets scolaires !

Virginie Banuls,  
Directrice de l'école Alice Bonvalot, Moisson



Notre bibliothèque continue d'accueillir petits et grands tout au long de l'année :

Mercredi après-midi : de 15h à 18h  
Samedi matin : de 10h00 à 12h30

Pour continuer à la faire vivre au mieux, nous recherchons des bénévoles. Si vous êtes intéressé(e) envoyez un mail à [bibliotheque.moisson@orange.fr](mailto:bibliotheque.moisson@orange.fr)

Place Parion-Nicolle (face à la mairie)  
Tél : 01 34 79 30 53



L'inscription et le prêt de livres sont gratuits et peuvent se faire soit en bibliothèque soit à partir du réseau « Lire en Boucles » auquel appartient Moisson : <https://lireenboucles.biblixnet.net/>

## CINÉ-CLUB

Voilà bientôt 10 ans que l'association ENTRELACS propose à Moisson une activité de ciné-club, animée par Charles TREFOUSSE.

Les deux années de COVID mises à part, ce sont trois films par an qui ont été projetés à la salle Associative, en novembre, en mars puis en juin.

Les films proposés sont d'une grande qualité et choisis collégialement. Pour ne citer que quelques titres : « La route de Madison » de C. Eastwood, « Lulu femme nue » de S. Anspach, « L'autre côté de l'espoir » d'A. Kaurismäki, « Mustang » de D.G. Ergüven, « Aimer boire et chanter » d'A. Rainais, « Les garçons et Guillaume, à table ! » de G. Galienne, « Coup de torchon » de B. Tavernier et, le dernier en date « Phoenix » de C. Petzold.

Les séances sont souvent suivies de discussions autour d'un verre .

Charles a également projeté plusieurs films aux élèves de l'école primaire de Moisson, en partenariat avec Virginie, sa directrice.

Au début de l'aventure, Charles a acquis un matériel de projection et Patrick Arnold l'a vite rejoint, ainsi que Marguerite, Valérie et Michel qui participeront au choix des titres tout au long de l'aventure.

C'est ainsi que le petit ciné-club de Moisson fonctionne depuis 10 ans bientôt ... Et continuera de fonctionner grâce à Patrick Arnold qui en assurera désormais l'organisation et l'animation.

Charles lui passe en effet le relais mais continuera toutefois son travail de conseil quant au choix des films.

Un très grand merci à Charles pour son investissement et les belles soirées offertes aux Moissonnais. Et longue vie à notre ciné-club !

Pour la prochaine séance du 21 octobre,  
« L'INNOCENT »

Une hilarante comédie familiale,...sentimentale et policière entre mélancolie filiale, pur comique de situation et séquences à double fond ou le jeu lui même offre de désopilantes fausses pistes... Télérama



Puis le samedi 16 décembre « ANNIE COLÈRE » de Blandine Lenoir. « L'histoire d'un combat qui a changé la société » ...

## THÉÂTRE

Vous voudriez faire connaissance avec notre association de théâtre amateur ?

Vous n'avez pu vous rendre à notre dernière « Journée Porte Ouvertes » ?

Pas de problème ! Contactez-nous.

Même si vous n'avez jamais fait de théâtre de votre vie, le plus important est bien l'envie.

Il n'y a rien à gagner sinon des fous rires, des répétitions dans une ambiance conviviale et plus tard, quand on est tous bien rôdé(e)s, des représentations les fins de semaine principalement dans notre région.

Si vous voulez vous rapprocher de nous sur une forme également très agréable, et moins contraignante en termes de temps, nous effectuons aussi des lectures dialoguées. Ce type d'activité ne nécessite pas la mémorisation de textes puisque nous les lisons en étant habillés en costumes d'époques.

Si vous êtes tenté(e) par l'une ou l'autre activité, n'hésitez pas à prendre contact pour venir nous voir et assister à une ou plusieurs répétitions.

Sachez aussi que nous cherchons à enrichir notre troupe avec de nouvelles amies et de nouveaux amis dont la qualité essentielle doit être la motivation avant même l'expérience.

Sur YOUTUBE tapez « théâtre passion partage » pour avoir une idée de ce que nous réalisons avec notre spectacle « MAUPASSANT, QUELLES NOUVELLES ! ».



## SONIKA BO « LA GRANDE DAME DES TOUT-PETITS »

Qui était-elle ? Pourquoi faire un article sur elle ? Je vais vous raconter ...

De son vrai nom Sonia Selzer, née en Ukraine en 1906 d'une famille allemande exilée en France en 1926, suite à la révolution russe durant laquelle sa famille a été spoliée de tous ses biens ; au tout début des années 30, elle commence à s'intéresser aux films pour enfants et elle organise des projections dans une petite salle des Champs-Élysées où viennent une dizaine d'enfants amenés par leurs parents et des débats suivent le passage des films; mais elle s'aperçoit qu'il n'existe pas de films réalisés spécialement pour les enfants. Alors en 1932 elle fonde le Club Cendrillon qu'elle a dirigé jusqu'en 1992 et dont le but est « d'instruire les enfants intelligemment en leur montrant des films de tous les pays ». Chaque jeudi et chaque dimanche des projections ont lieu dans une salle du Musée de l'Homme devant des centaines d'enfants, à la fin des séances, elle propose aux enfants de monter sur scène pour chanter.

Mais les activités du Ciné-Club sont interrompues de 1940 à 1945 : Sonika fait de la résistance dans le Var. Arrêtée par Vichy elle est internée au camp de l'Aigle de Draguignan puis libérée par les Italiens.

### Moisson

Entre 1949 et 1987 Sonika Bo a résidé régulièrement à Moisson, rue de la Ballonnière où elle avait sa maison de campagne.

Les murs étaient recouverts des affiches de cinéma et la maison remplie de bibelots hétéroclites qu'elle chinait dans les brocantes. C'était un îlot de fleurs, de papillons et d'oiseaux autour de la petite cour carrée entourée des bâtiments de cette ancienne ferme. La porte d'une des chambres inoccupée restait ouverte tout l'été et les hirondelles nichaient entre les poutres. Toute la maison reflétait sa forte personnalité colorée.

Les enfants qui l'ont connue à cette époque gardent le souvenir d'une belle femme majestueuse et originale, impressionnante par sa taille, ses vêtements (des grandes robes dont des épingles à nourrice mettaient en valeur son décolleté), son fort accent slave, sa liberté d'expression.

Elle leur projette des films qu'elle choisit dans sa cinémathèque qui en 1950 comptait 800 films : Charlot, Buster Keaton, des films d'animation des pays de l'Est, des fictions, des documentaires sur les fleurs, les animaux, ou les orages; après la projection elle leur offre des goûters : les enfants sont ravis et émerveillés !

En 1985 elle commande sa pierre tombale où elle fait inscrire les mots suivants : « À moi-même »

(toujours visible dans le cimetière de Moisson), elle rédige aussi le texte de son faire-part d'enterrement dont voici quelques extraits :

« Ne venez pas m'accompagner à ma dernière demeure. S'il va pleuvoir ce jour-là, ce sera pour vous une corvée de rester sous les parapluies. S'il fait beau, vous n'en avez « rien à foutre » sous les rayons du soleil, d'écouter les « éloges » après ma mort... quand on n'a pas remarqué mes qualités de mon vivant.

Le « trou » où l'on me mettra, je l'ai prévu à MOISSON.

Cette tombe, je l'ai achetée à crédit ... pour que ma famille ne soit pas de corvée pour chercher une place dans un cimetière. Mon testament : bijoux, meubles, cuvettes anciennes que j'aimais parce qu'elles étaient toujours de mauvais goût. Tirez ces objets à la courte-paille. Celui qui gagnera la cuvette la cassera sur la tête de celui qui ne l'a pas gagnée. ....

Dignement vivre et dignement mourir comme les oiseaux en se cachant. S'il vous plaît, ne me faites pas d'hommage.

Merci d'avance. (15 juillet 1985)»

### Et quand elle n'était pas à Moisson :

Elle a participé au Festival de Cannes auquel elle était invitée pendant 45 ans. Elle y proposait des séances pour les enfants le matin.

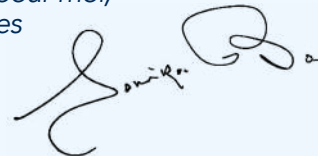
Elle a parcouru le monde : Venise, Moscou, le Brésil, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, la Suisse, le Danemark, la Suède, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Algérie, le Maroc et même l'Iran où elle rencontra Farah Diba ! C'est ainsi qu'elle a rassemblé des films magnifiques de tous les pays. Elle a été une pionnière dans l'éducation populaire, faisant des projections dans les premières maisons de la culture. A partir de 1976 elle a invité à ses projections les enfants handicapés puis en 1980 les délinquants juvéniles.

Collection Stéphane Dalmat

Elle a réalisé en 1948, deux courts métrages d'animation et participé comme scénariste à plusieurs autres.

De prestigieuses récompenses ont couronné sa carrière: Médaille de la Légion d'Honneur, ordre des Arts et des Lettres, Palmes Académiques et Ordre du Mérite

Mon seul but est de défendre les enfants contre la mauvaise influence de certains films avec des films intelligents et humains pour démontrer toute l'importance des programmes harmonieusement conçus. Car pour moi, il n'y a ni classe, ni race et tous les enfants du monde sont pareils.



À la suite d'une chute dans son appartement à 85 ans, elle finit par s'installer dans une maison de retraite où elle passe ses dernières années. Elle y décède en février 2001 à l'âge de 95 ans.



36<sup>e</sup> festival international du film Cannes 1983  
© photo B. BOUGON



Je remercie toutes les personnes qui m'ont raconté leurs souvenirs avec Sonika Bo (Colette M, Catherine M, Marielle B, Marie-Claude L, Michelle F, Françoise C ...etc), ainsi que Patrice Jolivot, Jean-Jacques Urcun, Eva et Stéphane Dalmat, ses petits-enfants, pour m'avoir transmis des archives sans lesquelles je n'aurais pas pu rédiger cet article.

Marguerite

# MUSÉE DE LA BALLONNIÈRE ET DU JAMBOREE DE 1947



L'association « Moisson le Ciel des Géants » a été fondée en 2003 lors du centenaire du premier dirigeable Lebaudy. Quelques années plus tard, la commune, sous l'impulsion de Daniel Gouriou, son maire de l'époque, entreprend de restaurer une ancienne grange sur la place du village et décide d'y consacrer un musée afin d'y mettre à l'honneur les deux plus prestigieuses pages de son histoire.

C'est ainsi qu'en mars 2009, grâce aux archives de la commune, prêts et dons de documents, le Musée de la Ballonnière et du Jamboree de 1947 ouvre ses portes et présente l'aventure des dirigeables Lebaudy entre 1901 et 1914 ainsi que le Jamboree Mondial de la Paix de 1947 qui a rassemblé plus de 30 000 scouts du monde entier.

Depuis, des bénévoles font vivre ce lieu de rencontre avec le passé, proposent des expositions temporaires ( cette année « Le néolithique dans la boucle de Moisson » encore visible jusqu'au 29 octobre 2023 ), des conférences, reçoivent le public et des groupes de tous horizons.

Si vous aussi vous voulez que le musée et l'association perdurent, si notre patrimoine emblématique vous intéresse, si vous avez envie de le partager et que vous avez un peu de temps à offrir, alors venez à la rencontre des bénévoles pour vous renseigner.

Tous les dimanches de 14h à 17h30 jusqu'au 29 octobre.

Pour tous renseignements, prêts ou dons : [musee.ballonniere.jamboree1947@gmail.com](mailto:musee.ballonniere.jamboree1947@gmail.com)

## RENCONTRES PHOTO

Les 15 et 16 avril dernier se sont déroulées à la Base de Loisirs les Rencontres Photographiques sur le thème L'HUMOUR ET LE RIRE.

Voici les noms des lauréats et leurs œuvres ... parfaitement dans le thème !



Pour le thème HUMOUR et RIRE « Sous la ceinture » ( à droite ) de Marie-France CHATELAIS du Focal Club de Limay. Marie-France est également lauréate HORS FORMAT avec sa photo « Lever de lune » (à gauche)



Lauréat SUJET LIBRE Bruno TIPHAINE du FLEP de Bonnières-sur-Seine, pour sa photo intitulée « Chien »



Cette photo aussi a retenu l'attention du public

Les organisateurs des « Rencontres Photographiques » vous propose le thème des 4 saisons pour les 4 années à venir .

Nous commencerons par « le printemps » en 2024.

Ce concours est ouvert aux clubs photos amateurs et aux particuliers passionnés de photos.

Les dates et le règlement vous seront communiqués ultérieurement par voie d'affichage ainsi que via PanneauPocket et le site de la Mairie.

## SOIRÉE DU 13 JUILLET



Les festivités du 13 juillet se sont déroulées place Guerbois.



Le Café de la Place avait préparé sa désormais traditionnelle paëlla et l'Auberge de la Boucle ses délicieuses planches de charcuteries et fromages. L'animation musicale, organisée par le Comité

des Fêtes, était assurée par le groupe Ethelbert qui a mis sur la place une très grosse ambiance avec leurs reprises rock 'n' roll années 50' et 60' !



Nous remercions tous les participants dont la présence et l'enthousiasme font que les festivités du 14 juillet à Moisson sont chaque fois formidables.

Un grand merci également aux élus et aux bénévoles pour l'organisation de cette soirée, leur sens de la logistique ... et leur action « rangement » les jours suivants !

A l'année prochaine !



La deuxième édition de notre triathlon « Made in La Boucle » s'est déroulée le dimanche 14 mai 2023 sur la Base de Loisirs de Moisson, sous un soleil radieux.

13 équipes de 3 dont une de Mousseaux se sont affrontées en relais sur 3 épreuves consécutives : course de paddle, course en VTT et course à pied ... avec une participation des jeunes en forte augmentation, en dépit de parcours VTT et course à pied plus difficiles que l'an dernier !

Une fois les équipes préparées par l'échauffement Zumba mené par Céline, le top départ a été donné à 10h.

Voici le palmarès 2023 :

**Vainqueurs :** Stéphanie Gravelle-Poncelet et Frédéric Masset, Frédéric ayant assuré le VTT ET le running. Bravo aux champions !

**2<sup>èmes</sup> :** les jeunes foteux Arthur et Lucien BUSCAIL et Enzo AVARE

**3<sup>èmes</sup> :** Fabien BANULS, Fred BEDEL et Christophe PONCELET

**4<sup>èmes</sup>** meilleure équipe mixte Jeunes : Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bonnières, Alyssia LEFRANC-GOSLIS, Khalil DHARESS et Enzo RAMIREZ

**5<sup>èmes</sup>** et meilleure équipe Hommes : William BAJOLET, David BARRAT et Jérôme LUCHTENS

**6<sup>èmes</sup> :** Baptiste et Raphaël MASSART, et Sébastien VILLOTTE

**7<sup>èmes</sup>** meilleure équipe Femmes : Patricia DELPY, Maëlis LISOTTI et Claire SALPETRIER

A nouveau, un grand merci à tous les participants bien sûr, mais aussi :

- aux bénévoles qui ont rendu possible cette journée en sécurisant le parcours
- à l'association Entrelacs pour la sono
- à Céline pour son dynamisme et son sourire
- au Comité des Fêtes de Moisson qui a offert les récompenses à nos champions
- à la Base de Loisirs qui cette année encore a mis à disposition des concurrents son site et ses paddles, contribuant largement à la réussite de cette compétition. Cette journée sportive et amicale s'est achevée sur un Pot de l'Amitié offert par la Mairie de Moisson.

Alors rendez-vous en 2024 pour la 3<sup>ème</sup> édition du Triathlon Made in La Boucle, avec des participants encore plus nombreux !



Stéphanie Gravelle-Poncelet et Frédéric Masset vainqueurs de l'épreuve



JSP de gauche à droite Alyssia LEFRANC-GOSLIS, Enzo RAMIREZ et Khalil DARESS, meilleure équipe mixte Jeunes



# GOLF DES BOUCLES DE SEINE



Nous vous rappelons que le Golf de Moisson propose aussi son restaurant, ouvert le midi (12h-14h) : en semaine (sauf le mercredi) et le week-end de 12h à 14h.

« LE GOLFIQUE » dispose d'une salle de 35 couverts ainsi que d'une terrasse en saison, donnant sur le parcours. Il accueille aussi les groupes (compétitions de golf, anniversaires, déjeuners de fin d'année, ...).  
Pour rejoindre « LE GOLFIQUE » : 01 34 79 39 00



Les compétitions en caractères gras sont dotées.  
Les compétitions en gras souligné sont des organisations A.S.  
Compétition "Pitch and Putt" sur demande (réservée aux joueurs de 36 à 54).  
**Inscriptions :**  
- Clôture des inscriptions la veille de la compétition à 12h sauf indication contraire.  
Renseignements auprès de l'accueil. Tél : 01 34 79 39 00  
- Licence et Certificat Médical 2023 OBLIGATOIRES pour toute compétition.  
- Le club se réserve le droit de vous disqualifier en cas d'annulation tardive de votre participation à une compétition.  
Tous les enfants peuvent bien sûr participer aux compétitions tout au long de l'année.  
**Pour toute compétition homologuée, les parties sont établies par tirage automatique selon les index. Aucun changement dans l'ordre des départs ne sera effectué.**  
**Pour les découvertes golf :** 10 personnes maximum par séance. Horaires définis par les encadrants. Informations et réservations à l'accueil du golf.  
Informations et tarifs communiqués sous réserve de modifications.



## Calendrier des Compétitions 2023

► **Compétitions à But Caritatif :**  
**GRAND TROPHEE LIONS :** Organisé au profit de l'association "Enfants et Santé".  
Epreuve qualificative pour la finale régionale. L'intégralité des droits de jeu sera versée à cette oeuvre.  
**TROPHEE UNICEF :** Agence issue des Nations Unies dont le but est d'apporter aide, assistance, éducation et santé aux Enfants du Monde. L'intégralité des droits de jeux sera versée à cette oeuvre.  
Pour les inscriptions aux compétitions à but caritatif, merci de régler les droits de jeu par paiement distinct (chèque ou espèces)

► **Les Grands Rendez-Vous du Golf :**  
**CHAMPIONNAT DU CLUB :** Compétition en match-play ouverte aux Abonnés et aux membres de l'AS des Boucles de Seine permettant de gagner un demi-abonnement annuel offert par le Golf des Boucles de Seine.  
**OPEN DES BOUCLES DE SEINE :** Epreuve individuelle en Strokeplay Brut pour les 1ères Séries, en Stableford Net pour les 2èmes Séries, ouverte à tous, catégories Dames et Messieurs.  
**TROPHEE DES ENTREPRISES :** Epreuve par équipes mixtes de 3 joueurs, les résultats seront le cumul des cartes en Stableford Brut et Net.  
**COUPE DES COUPLES :** Compétition amicale en double, ouverte à tous.  
**COUPE DU BEAUJOLAIS :** Compétition amicale en double (Greensome, Chapman, Scramble...) suivie d'un buffet de charcuterie (ou Collation) & Beaujolais. Ouverte à tous. Récompenses pour les meilleures équipes.  
**Compétition "Pitch and putt" sur demande :** réservée aux joueurs classés de 36 à 54.

► **Le Haut Niveau aux Boucles de Seine :**  
**GRAND PRIX DES BOUCLES DE SEINE :** Compétition sur 2 jours ouverte aux 144 meilleurs index.

► **Rappel des formules de jeu :**  
**STROKE PLAY (Stk) :** Le joueur joue sa balle jusqu'au trou en comptant tous les coups.  
**STABLEFORD (Stb) :** Les points sont comptabilisés en comparant le score réalisé à chaque trou avec un score fixé : "le par du trou".  
**CHAPMAN :** Les 2 joueurs du camp jouent chacun une balle au départ, alternent pour le 2ème coup, et choisissent ensuite celle qui leur convient le mieux pour terminer le trou en jouant alternativement.  
**GREENSOME :** Les 2 joueurs du camp jouent chacun une balle au départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle.  
**SCRAMBLE :** Les 2 joueurs du camp jouent chacun une balle, et choisissent celle qui leur convient le mieux à chaque coup joué, jusqu'au trou.  
**MATCH-PLAY :** Le jeu se joue par trou. Un trou est gagné par le joueur qui entre sa balle dans le trou dans le plus petit nombre de coups. Celui qui gagne le plus de trous remporte le match.  
**PATSUME :** 6 Trous en 4 balles meilleure balle, 6 trous en greensome, 6 trous en foursome.

**CONTACTEZ-NOUS POUR TOUT RENSEIGNEMENT, C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS VOUS REPONDRONS.**

DATE	NOM	FORMULE	Heure	INSCRIPTION
<b>SEPTEMBRE</b>				
Dimanche 10	<b>Open CHAUFFAGE PROCONFORT</b> Fortes dotations et Déjeuner (shot-gun)	Stk/Stb	9h	GF + 5,50 € + 10 €
Lundi 11	<b>Classement</b>	Stk/Stb	10h	GF + 5,50 €
Dimanche 17	<b>Compétition Joaillerie BOSSARD</b> Fortes dotations et Cocktail (shot-gun)	Stb	9h	GF + 5,50 € + 10 €
Samedi 23	<b>Classement</b>	Stk/Stb	9h	GF + 5,50 €
Dimanche 24	<b>CHAMPIONNAT DU CLUB</b>	Informations à venir		Auprès de l'AS BDS
Samedi 30	<b>Monsieur GOLF TOUR</b> Fortes dotations et Cocktail (shot-gun)	Scramble	9h	GF + 15 €
<b>OCTOBRE</b>				
Vendredi 6	<b>Classement</b>	Stk/Stb	10h	GF + 5,50 €
Dimanche 15	<b>Coupe des Couples (Shot-gun)</b>	Scramble	9h30	GF + 5,50 €
Mardi 17	<b>Classement</b>	Stk/Stb	10h	GF + 5,50 €
<b>NOVEMBRE</b>				
Dimanche 12	<b>BDS' Cup et Buffet</b>	Match-play	9h30	Auprès de l'AS BDS
Samedi 18	<b>COUPE DU BEAUJOLAIS et BUFFET</b>	Scramble	9h30	GF + 23 €
Mardi 21	<b>COUPE DU BEAUJOLAIS et collation</b>	Greensome	9h30	GF + 12 €

Golf des Boucles de Seine - 78840 MOISSON  
Tél. : 01 34 79 39 00

[golf@bouclesdeseine.iledeloisirs.fr](mailto:golf@bouclesdeseine.iledeloisirs.fr) [www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr](http://www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr)





**FEU DE LA SAINT-JEAN**



C'est sous un soleil de plomb et autour d'un barbecue que tout le monde a pu se réunir dès 20h pour le feu de la Saint Jean sur l'esplanade de Lavacourt le 24 juin dernier. De nombreux enfants de la Boucle et même au-delà ont participé à la retraite aux flambeaux pour ensuite embraser le bûcher du traditionnel feu de la Saint-Jean.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles présents qui, de 9h le samedi à l'aube le dimanche, ont aidé de près ou de loin à la mise en place et la sécurisation de cet évènement.

**Savez-vous d'où vient cette tradition ?**

« Depuis des temps immémoriaux, le solstice d'été, jour le plus long de l'année, est célébré le 21 ou 22 juin par des feux de joie : on fête la lumière et l'arrivée de l'été, cette date marquant le début d'un nouveau cycle de la nature. Mais l'Église, au V<sup>e</sup> siècle, a placé le solstice d'été sous le signe de saint Jean-Baptiste, né un 24 juin, afin de lutter contre les cultes païens du soleil. C'est pourquoi les feux ont lieu dans la nuit du 23 au 24. Les cendres des feux de la Saint-Jean préservaient les récoltes de la foudre et des orages. Et pour les amoureux, le fait de sauter par-dessus le feu garantissait que leur amour dure toute l'année. En outre, depuis 1982, c'est aussi la fête de la musique qui, le 21 juin dans plus de 100 pays, célèbre le début de l'été. »



**SORTIE DES AÎNÉS**

Organisée par Mme Carine DECOURTY, adjointe au CCAS, et les membres du CCAS, avec le soutien de la commune, la sortie annuelle des aînés s'est déroulée sous un très beau soleil, le 13 juin 2023.

Accompagnés par Mme le Maire et Christine notre secrétaire de mairie, les quarante-huit participants sont partis de bon matin, avec quelques péripéties pendant le voyage, direction Boulogne-sur-Mer, pour un déjeuner au casino. Repas suivi d'une visite très ensoleillée du port de commerce sur un ancien bateau de pêche.



Après la promenade commentée de près d'une heure, la délégation Moissonnaise et Lavacourtoise a fait une visite libre de l'aquarium NAUSICAA de Boulogne s/mer, le plus grand d'Europe. Le retour en terre

Moissonnaise vers 20h30 marquait la fin des festivités... jusqu'aux prochaines !



**CHASSE AUX ŒUFS**



C'est avec un plaisir renouvelé que le Comité des fêtes a de nouveau, le 10 avril dernier, organisé la chasse aux œufs pour les enfants du village. Cette rencontre a réuni près de 50 enfants et plus de 600 œufs répartis dans le parc. Les bénévoles avaient préparé gâteaux et boissons afin aussi de pouvoir se retrouver et discuter tous ensemble. Les enfants ont tellement bien cherché qu'ils ont même trouvé... des morilles !!



**JEUX D'ANTAN**

Le 15 octobre



Une après-midi en partenariat avec l'association «Petit renard joue et crée» consacrée aux petits avec tapis de jeux, des jeux en bois géants et une centaine de jeux de sociétés. (Détails communiqués via Panneau Pocket courant septembre).

Renseignements au 06 26 51 21 37

**REPAS DES AÎNÉS**

Le 18 novembre



Comme chaque année, nos aînés pourront se réunir à la Salle des Fêtes. La commission CCAS de la Mairie mettra à disposition un traiteur ... et une animation surprise !

Les personnes éligibles et leur conjoint(e) recevront une invitation fin septembre- début octobre. Un coupon-réponse joint à l'invitation sera à retourner à la Mairie avant la date qui y sera indiquée.

**COMMÉMORATION****DU 11 NOVEMBRE**

Le maréchal Foch (au premier plan, avec une canne et un képi)

Citoyens, élus, anciens combattants, représentants de la gendarmerie et écoliers vont se retrouver sur le site du monument aux morts de Moisson pour célébrer la paix signée le 11 novembre 1918.

**Pour les plus jeunes :** c'est le 11 novembre 1918 que l'arrêt des hostilités (l' « Armistice ») est signé dans le train du Maréchal Foch

afin de faire cesser immédiatement les combats de la Première Guerre mondiale.

La clairière de Rethondes où est signé l'Armistice deviendra le symbole de la Victoire, de la paix et de l'hommage à ceux qui ont laissé leur vie dans une guerre qui fut particulièrement effroyable.

**PEINTRES AMATEURS**

Les 25 et 26 novembre



Aquarelle de Paulette JACQUET, 2022

Myriam SAUVAGET orchestrera comme chaque année, avec bénévoles et artisans volontaires, deux animations qui nous tiennent tous à cœur, et ce sur un même et seul week end :

- La prochaine **EXPOSITION DE PEINTRES AMATEURS** dont le thème cette année sera « les moulins » et qui se déroulera à la Salle des Fêtes,

- Et notre troisième **MARCHÉ DE NOËL**, au gîte communal.



Alors, donnons-nous rendez-vous les 25 et 26 novembre de 9h à 18h au gîte communal pour l'exposition de peintures et à la salle des Fêtes pour le Marché de Noël.

Et d'ores et déjà merci aux organisateurs et aux bénévoles dont le travail contribue à notre plaisir de vivre à Moisson.

**EXPOSITION CANINE** Du vendredi 29 septembre au dimanche 1<sup>er</sup> octobre

L'Exposition Canine Nationale 2023 est organisée par la Société Canine Régionale de l'Île de France et se déroulera sur notre Base de Loisirs des Boucles de Seine.

Entrée gratuite. Restauration sur place.

Les chiens des visiteurs, tenus en laisse, sont admis dans l'enceinte de l'exposition.

- Désignation du meilleur chien de race, de groupe et de l'exposition.
  - Désignation du meilleur jeune chien, du meilleur champion, du meilleur Puppy, du meilleur Baby, du meilleur vétérinaire.
  - Désignation de la meilleure paire, du meilleur couple, de la meilleure meute et des meilleurs lot d'affixe et lot de reproducteur.
  - Séance « jeune handler » (6-17 ans)
  - Démonstrations d'obéissance et d'agility
- Programme détaillé sur le site de la Mairie [www.moisson.fr](http://www.moisson.fr)



île  
de Loisirs  
Boucles de Seine

Région  
Île de France

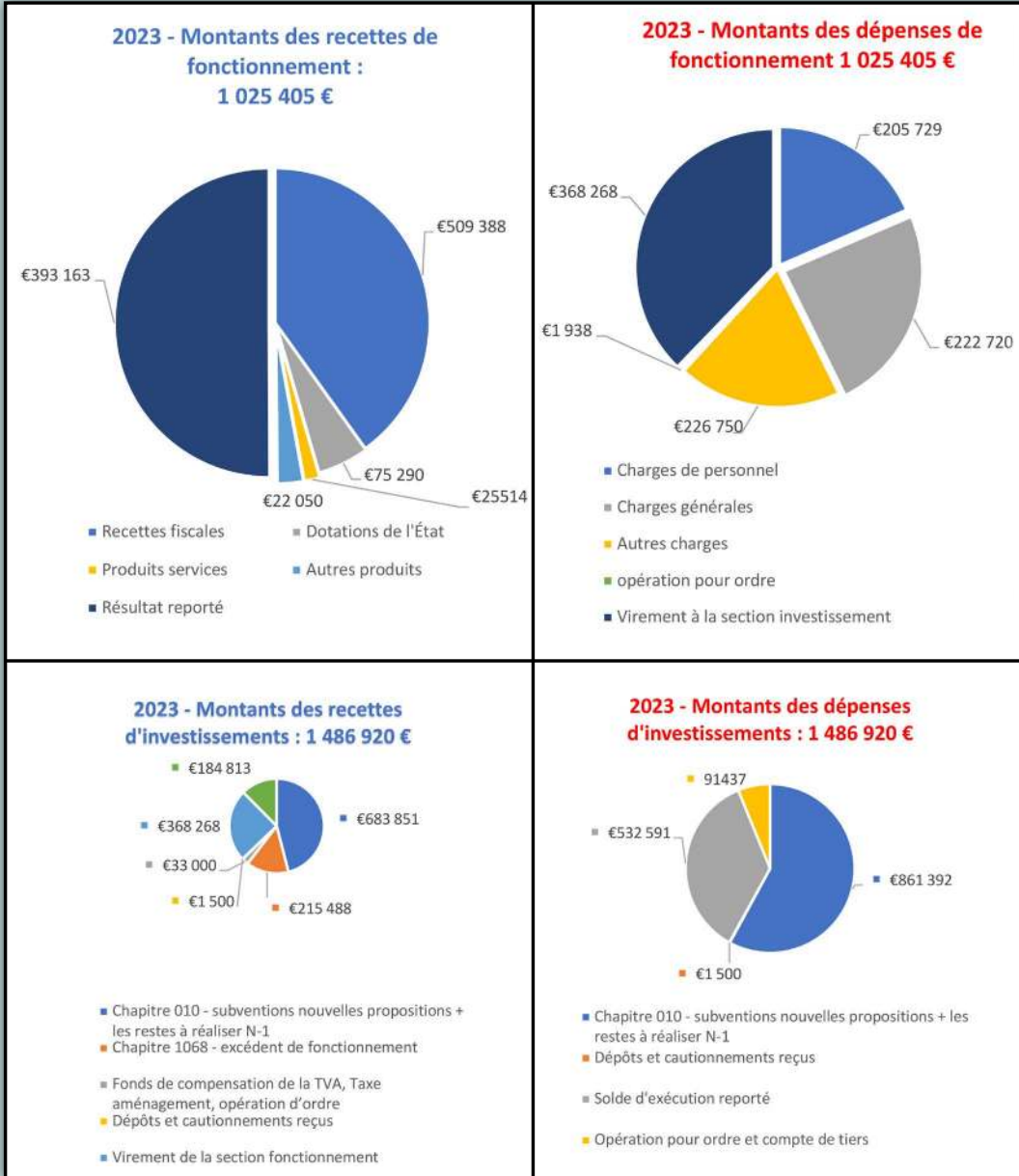
# BUDGET

## Présentation du budget prévisionnel 2023

Le budget communal 2023 a été validé et voté en avril. Il fait état des recettes et dépenses prévisionnelles nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et de ses investissements. Il comporte, deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent, chacune, d'une colonne « recettes » et d'une colonne « dépenses ». Ces deux sections sont parfaitement à l'équilibre.

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses (gestion courante, personnel,..) souvent récurrentes, nécessaires au fonctionnement des services de la commune.

La section investissement retrace les opérations non courantes de nature à modifier le patrimoine de la commune. Elle correspond aux travaux (bâtiments communaux, voiries, ..) et achats importants qui seront effectués.



Le budget communal 2023 associe :

- Rigueur par la maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré une augmentation de la masse salariale et de celle de l'énergie, tandis que, cette année encore, les taux d'imposition de la commune concernant nos impôts locaux (2023) n'augmentent pas,

- Maintien du dynamisme par l'importance accordée aux investissements notamment en matière de voiries.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

05/01/2023 TORRES Alba  
02/06/2023 TASSI Alli

### MARIAGE

17/06/2023 BOUSSARD David, DURDANT Stéphanie  
12/08/2023 THIBAUT Florian, GESBERT Caroline  
12/08/2023 HECTOR Valentin, DUQUENNE Charlotte

### DÉCÈS

30/05/2023 LELIÈVRE Christine  
23/07/2023 NEDELEC Max

# MOISSON (S.-et-O.). - Le Marché aux Asperges

## UNE BREVE HISTOIRE DU VILLAGE DE MOISSON ET DE SON HAMEAU DE LAVACOURT

Saison 1 - Épisode 4  
Producteur Daniel Gouriou  
Maire de 2001 à 2020

**Avant 1850**, la commune était dépourvue du moindre bien. Ni école, ni presbytère, ni mairie, l'ancienne église risquait de s'effondrer et la nouvelle ne possédait qu'une cloche placée dans la maison d'Antoine Lesigne où se tenait également l'école.

Cette première église fut fondée par un ordre religieux. Elle était une dépendance du prieuré de la Trinité de La Roche-Guyon jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle se situait bien plus à l'ouest près du cimetière comme en atteste le nom de « la sente de sous l'église » qui existe toujours aujourd'hui : elle part du Fond Pêcheur et va jusqu'au chemin des Plaines, entre la Seine et la route de La Roche-Guyon. Le village s'est donc déplacé vers l'est, déplacement difficile à expliquer.

Cette église vétuste située près du cimetière fut démontée pour être reconstruite sur son emplacement actuel. Les plans furent approuvés en 1849, elle fut achevée en 1851. L'église fut reconstruite et moins d'un an plus tard, en 1852, une Confrérie de la Charité fut créée. Son coût obligea à différer la construction de la Mairie et de l'école à 1879. Le coût de l'enseignement incombait alors aux communes et aux parents qui devaient en acquitter chacun la moitié.

A cette époque, en 1866, 80% des 631 habitants vivaient de la terre sur environ 30 exploitations. Il y avait 11 commerçants et 15 artisans, 4 marchands de vin, 4 maréchaux ferrants, 3 couturières, 2 maçons, 1 tonnelier et le passeur du bac. Le fleuve demeurait le centre de la vie. Le corps des sapeurs-pompiers bénévoles, composé d'une vingtaine d'hommes, fut créé en 1873. Il fut doté d'une pompe incendie deux ans plus tard et vit la formation d'une fanfare à l'initiative de Jules Guerbois.

Après la défaite de Sedan en 1870 des soldats et des cavaliers prussiens arrivèrent à Moisson. Les réquisitions recommencèrent. Toutefois la guerre franco-prussienne de 1870 et la défaite de Sedan avaient laissé des traces. En 1876, l'architecte Mantois Henri Duchez fut chargé de faire édifier une mairie-école. Les travaux ne débutèrent qu'en 1879 et furent achevés en 1881. Le coût s'élevait à 36.500 francs soit quatre fois le budget communal annuel de l'époque.

Le 5 mai 1889 le Conseil fit distribuer 150 litres de vin aux habitants pour célébrer le centenaire de la Révolution.

En 1896, Madame Adèle Lebaudy offrit 7.000 francs à Léon Delarue, maire de Moisson, pour faire reconstruire le presbytère en souvenir de son mari Gustave Lebaudy, député du Mantois mort en 1889. Ce presbytère fut édifié face à la nouvelle église 29 route de Lavacourt. La première ligne téléphonique de Moisson fut tirée en 1900 à l'initiative des frères Lebaudy pour l'équipement des ateliers de construction des dirigeables. Il fut décidé en 1919 de faire installer une cabine dans le café-épicerie de la place centrale que tenait Monsieur Coquelin.

En 1906 la commune créa un marché hebdomadaire sur l'actuelle place Guerbois, pour vendre asperges, cerises et autres productions locales.

On dénombrait quatre fêtes : celle du village ; celle de Lavacourt, celle de la Vacherie et la Saint-Jean d'été (Saint-Jean le Baptiste) que l'on célébrait autour d'un feu dont on prélevait un brandon (débris enflammé), symbole de fertilité.

Les débuts de la navigation à vapeur rendirent le fleuve aux Moissonnais. Les attelages empruntant le chemin de halage disparurent dans les années 1950.

